

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Polyvalent Pierre-Joël Bonté - BTS - Production - Bâtiment - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Polyvalent Pierre-Joël Bonté - BTS - Production - Bâtiment - en apprentissage (13994)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Polyvalent Pierre-Joël Bonté - BTS - Production - Bâtiment - en apprentissage (13994)	Jury par défaut	Tous les candidats	8	110	8

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Evaluation basée sur les notes/ moyenne générale de la classe/ classement dans le groupe et notamment dans les matières permettant d'évaluer les compétences signalées dans les attendus	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail et autonomie	Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Respect des obligations scolaires liées au savoir-être	Comportement, capacité au travail en groupe, assiduité (absences non justifiées), ponctualité (retards récurrents, départs anticipés, ...), capacité à se mettre au travail	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, envie	Notamment consultables dans la lettre de motivation, dans le CV : toutes démarches actives en relation avec la formation; choix de l'entreprise en adéquation avec la formation.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Trouver un contrat d'apprentissage. Investissement et implication personnelle dans vos activités extra-scolaire.	Trouver un contrat d'apprentissage , condition sine qua non pour être candidat. Dossier de candidature Parcoursup (fiche avenir, CV, lettre de motivation, ...).	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés par une commission composée d'enseignants. La commission tient compte des notes des bulletins de première et de terminale (ou de la formation antérieure). Selon les sections d'origine, il s'agit des matières suivantes : mathématiques, sciences physiques-chimie, sciences de la vie et de la terre, français, langue vivante, enseignements technologiques et professionnels. La "Fiche Avenir" est utilisée pour le recrutement (méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir, avis sur la capacité à réussir, engagement citoyen). Les appréciations des bulletins sont lues et évaluées. Les mauvais comportements (manque de travail, bavardages, retards, manque d'assiduité ...) sont pris en compte. La motivation exprimée notamment dans le projet de formation (lettre de motivation) du candidat est évaluée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les dossiers complets permettent de répondre aux critères de modalités d'examen des vœux. Nous ne pouvons que conseiller aux candidats de soigner leur projet de formation (lettre de motivation) et de l'adapter à la formation demandée. Les lettres impersonnelles copiées collées ne sont pas appréciées. L'aptitude au travail en équipe est appréciée.

Signature :

AGNES COUTARD,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Polyvalent Pierre-Joël Bonté